Atelier Théâtre

Chers Parents,

L'atelier théâtre permet aux élèves de s'engager pleinement dans un projet collectif (création d'une troupe, travail solidaire et collaboratif), d'approcher les différentes techniques théâtrales (improvisation, mémorisation, travail sur la voix et le corps), de participer à l'élaboration du processus de représentation (conception totale de la mise en scène : décor, musique, lumière, costume) et *in fine*, de proposer un spectacle qui rende compte de ce travail de l'année.

Mettre en scène un spectacle est un travail exigeant qui engage à la fois l'élève et ses camarades. Pour cette raison, et parce que les places sont limitées, les élèves volontaires seront auditionnés par un jury dès le premier mercredi de la rentrée.

L'atelier n'est ouvert qu'aux élèves de Seconde.

Les séances, encadrées par Mme Colin (professeur de Lettres), auront lieu le lundi de 13h30 à 14h25.

Nous vous prions de croire, chers parents, en notre sincère dévouement.

Marjorie Colin	Virginie Maury	Philippe Person
Professeur de Lettres	Responsable du Lycée	Directeur

Coupon de réponse (à rendre le jour de la rentrée au professeur principal) :

M. et Mme _____, parents de _____, désirons inscrire notre enfant à l'Atelier Théâtre. Nous autorisons Gerson à facturer 90 euros sur notre facture habituelle pour le paiement de cette activité, si notre enfant est sélectionner après les auditions.

Date : Signature :

<u>Vous présenterez votre travail en deux temps devant un jury :</u>

1) Vous commencerez par interpréter la scène ci-dessous, extraite de *L'Avare* de Molière.

Harpagon, *seul, criant au voleur dès le jardin, et venant sans chapeau.*

Au voleur ! Au voleur ! A l'assassin ! Au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné ; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête. *(À lui-même, se prenant par le bras.)* Rends-moi mon argent, coquin… Ah ! C'est moi ! Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas ! Mon pauvre argent ! Mon pauvre argent ! Mon cher ami ! On m'a privé de toi ; et puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie : tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait ; je n'en puis plus ; je me meurs ; je suis mort ; je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris ? Euh ! que dites-vous ? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure ; et l'on a choisi justement le temps que je parlais à mon traître de fils. Sortons. Je veux aller quérir la justice, et faire donner la question à toute ma maison ; à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés ! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Hé ! De quoi est-ce qu'on parle là ? De celui qui m'a dérobé ? Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons, vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences, et des bourreaux ! Je veux faire pendre tout le monde ; et si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

Molière, *L'Avare*, acte IV, scène 7 (1668)

2) Vous justifierez dans un second temps, <u>pendant cinq minutes précises</u>, votre choix d'interprétation et éventuellement de mise en scène de l'extrait.